

# Vider une maison sereinement : les étapes clés et démarches essentielles

---

## Inventaire et obligations administratives

- Réaliser un inventaire complet des objets de valeur (bijoux, œuvres d'art) idéalement via un commissaire-priseur pour le calcul des droits de succession.
- Déposer la déclaration de succession auprès de l'administration fiscale dans les 6 mois suivant le décès.
- Conserver précieusement les documents bancaires (10 ans), fiscaux et factures de taxe foncière (3 ans).
- Garder les factures des travaux réalisés dans les 10 dernières années pour justifier la valeur du bien en cas de vente.

## Gestion des contrats et autorisations

- Contacter les fournisseurs d'énergie (électricité, gaz) et d'eau sous 15 jours pour le transfert ou la résiliation.
- Transférer l'assurance habitation au nom des héritiers ou demander la résiliation après l'état des lieux de sortie.
- Solliciter une autorisation d'occupation de voirie auprès de la mairie si la location d'une benne est nécessaire pour les encombrants.

## Méthode de tri efficace

- Appliquer la règle des 4 catégories : à garder, à vendre (vide-maison, brocanteurs), à donner (associations) et à jeter (tri sélectif).
- Utiliser des plateformes de don entre particuliers (type Geev) pour les objets encombrants de faible valeur afin de limiter les trajets en déchèterie.
- Identifier les objets dangereux (produits chimiques, médicaments) et les déposer impérativement en déchèterie spécialisée ou en pharmacie.